



**SAISON 2016-2017**

**La section Gym' Sportive recherche des partenaires**



Les associations, notamment sportives, fonctionnent en partie grâce aux aides de l'Etat, le plus souvent des subventions municipales. Or ces subventions sont en baisse. Une autre forme d'aide de l'Etat nous est offerte, celle des aides fiscales. En effet, les dons aux associations offrent une réduction d'impôt. Vous pouvez nous aider à financer nos activités tout en bénéficiant d'un avantage fiscal.

**Vous souhaitez contribuer financièrement, par un don, en numéraire ou en nature, au fonctionnement de la section Gym Sportive ?**

Vous pouvez faire un don et bénéficier des dispositions fiscales suivantes :

**→ Pour les particuliers**

Déduction de l'IR (Impôt sur le revenu) à hauteur de 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable. Excédent reportable sur les 5 années suivantes.

**Art. 200 du CGI**

*Ex : vous effectuez un don de 50 €. La réduction d'impôt est de 50 x 66%, soit 33 €.*

*Le don coûte seulement 17 € après réduction d'impôt*

**→ Pour les entreprises**

Déduction de l'IS (impôt sur les sociétés) ou IR (Impôt sur le revenu) à hauteur de 60% du montant total des versements dans la limite de 5% du chiffre d'affaires d'un exercice fiscal. Excédent reportable les 5 années suivantes.

(Aucun montant minimal du chiffre d'affaires)

**Art. 238 bis du CGI**

En échange, pour vos entreprises, le nom et/ou le logo apparaîtront sur nos supports de communication (affiches, site internet, newsletter...).

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter.

[gym sportiveusmv@gmail.com](mailto:gym sportiveusmv@gmail.com) / 01.30.24.13.26



**SAISON 2016-2017**

**Vous voulez soutenir nos projets**

Je choisis d'être donateur et fais un don de : .....€

Je vous adresse ci-joint ma contribution par chèque à l'ordre de **U.S.M.V.**

**Un reçu fiscal** me sera envoyé aux NOM et ADRESSE suivants :

_____
_____
_____

**Nous vous remercions de retourner ce bon de participation avec votre contribution.**